

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : Elémentaire du ROURET Adresse : 2, chemin des écoles 06650 LE ROURET	DATE : Lundi 22 mars 2021 18h00/20h00
---	--

PARTICIPANTS :

- Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Mairie :

POMERO Alice – 1^{ère} adjointe au Maire

WENZIGER Natalie – Adjointe aux affaires scolaires

Parents : 10 connexions

BEAUSEIGNEUR-COLAS V. ; BOVIS V. ; CAILLOUET C. ; LAPALUS J. ; MELLERIN C. ; MULLIGAN E. ; PERROT L. ; PHILIPPE E ; RIMBERT L. ; BOSCHAT A.

Enseignants : 9 connexions

LEROUX I. Directrice

Enseignants de CPB ; CE1 ; CE2 ; CM1A ; CM2A.

- Membres suppléants
- Autres personnes présentes

Absents : Enseignantes de CPA, excusée et CE1 pour difficultés de connexion

ORDRE DU JOUR : Points encadrés mis à l'ordre du jour par l'APE

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du CR du dernier Conseil
- 3) Situation COVID de l'École
- 4) Carte scolaire
- 5) Informations et financements APE
- 6) Projet d'école
- 7) Evaluations CP et LSU
- 8) Campagne d'inscriptions CP et nouveaux arrivants
- 9) Budget 2021
- 10) Sécurité
- 11) Carnaval
- 12) Questions diverses

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

1) Désignation d'un secrétaire de séance

- Secrétaires de séance : Mme PERROT Laetitia

2) Approbation du CR du dernier Conseil

- Approbation du CR du dernier conseil d'école : approbation à l'unanimité.

VOTE :		19	Nombre de membres présents en début de séance	19	Nombre de membres présents au moment du vote	19
Suffrages exprimés	Pour	19	Contre	0	Abstentions	0

3) Situation COVID de l'Ecole

Des déclarations de cas en décembre et janvier.

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, les contaminations semblent faiblir.

Les protocoles sont rigoureusement respectés aussi bien à l'école qu'à la cantine et Mme LEROUX remercie tous les parents pour leur collaboration sans failles (mobilisations immédiates dans les cas de prévention, d'isolement et de communication des tests), de l'équipe éducative et du personnel de la cantine. La période est encore difficile mais la contamination est limitée grâce aux actions collectives.

Quelques cas contacts adultes et enfants identifiés la semaine dernière, les résultats sont négatifs.

4) Carte scolaire

L'établissement a bénéficié d'une ouverture de classe en septembre 2019.

L'Effectif de rentrée 2021 est de + 44 (CP) pour l'instant et l'effectif de sortie de - 52 (CM2) = intervalle qui repart au négatif de 8 élèves (l'an dernier : positif de 2 élèves pour la première fois depuis plus d'une décennie).

Détails sur la répartition par classe des 250 élèves pour la rentrée 2021 :

- 44 élèves en CP
- 52 élèves en CE1
- 58 élèves en CE2
- 51 élèves en CM1
- 49 élèves en CM2

Au total : 254 élèves et une différence de - 6 élèves par rapport à la rentrée 2020 (4 inscriptions sont à confirmer)

2 classes par section

Pas de départ prévu lié aux ouvertures de classes à Opio et Roquefort-les-Pins pour l'instant.

/ ! Effectif important en CE2 l'an prochain

A revoir lors du CE de fin d'année avec les départs et les nouveaux inscrits.

5) Informations et financements APE :

- Projet Dessins pour les objets décorés : l'Ecole a fait remplir les fiches qui sont disponibles depuis

le 12 mars dans le bureau de la Directrice @APE : récupérer les dessins

- Projets Chocolats de Noël : bonnes recettes
- Projet Photos de Carnaval : récupération des commandes en cours
- Projets Activités Physiques : à reconvertir en autres évènements
- Projet Vide-Grenier
- Les activités Jeux d'opposition + Handball ont été remplacées, afin de respecter les protocoles Covid, par la Zumba en extérieur et le Jeu d'Échecs par classe. Financés par APE, Mairie et Ecole.

Financements : Jeux de raquettes

Suite à l'interrogation de quelques parents relatif au financement des séances de jeux de raquettes par l'APE.

Ci-joint, la réponse du professeur intervenant M. OLEGGINI Simon agréé par l'Education Nationale :

« Dans un 1er temps je tenais à rappeler les objectifs du sport à l'école primaire :

- 1 favoriser la découverte de différentes activités physiques
- 2 améliorer la motricité globale et la coordination
- 3 développer les activités de coopérations et d'oppositions individuelles et collectives
- 4 éveiller l'adaptation à différents environnements
- 5 inculquer des valeurs aux enfants, tel que le fair-play ou le vivre ensemble

Notre objectif, comme vu avec l'inspecteur et vous lors de l'agrément, est de rentrer dans ce cadre.

Nous avons choisi en accord de faire 8 séances car : ceci est suffisant pour découvrir le sport dans son ensemble (objectif 1), acquérir une technique nécessaire à la bonne conduite des exercices (objectif 2), voir des situations de partenariat et d'opposition (objectif 3, 4 et 5)

Comment se déroule une séance de tennis à l'école (ça peut intéresser certains parents)

4 exercices sur 1h :

- un exercice de motricité/coordination (jonglages, jouer contre le mur)
- un jeu collectif (ballons prisonniers, poules/renard/vipère etc...)
- un exercice de partenariat (échanges)
- un exercice d'opposition (matches)

Ce découpage nous permet à chaque séance d'être dans le cadre défini par l'Education Nationale.

Le tennis est un sport qui a cette particularité d'être excellent sur le plan moteur et coordination : il permet de travailler l'oeil (avec la lecture des trajectoires), la distanciation (se mettre à bonne distance de la balle), la préhension, la dissociation (haut et bas du corps), la latéralisation, la vitesse, l'endurance, etc...

Il met les pratiquants dans des situations de partenariat et d'opposition, et tout tiens en 1 séance d'1h, ce qui nous permet de dire qu'il est complet à tous les niveaux, et pour tous les publics.

Peu de sports sont aussi complets et accessibles, et tous les éducateurs sportifs de tous les milieux le disent.

Cependant les objectifs ne vont pas être les mêmes pour tous les enfants.

Si certains ont des retards moteurs, ou des difficultés d'adaptation, on va pouvoir individualiser grâce au professeur qui participe pleinement à l'encadrement de l'activité. Le fait d'être à 2 encadrants est un réel plus.

Pour les enfants qui pratiquent déjà l'activité dans un club, l'approche peut être différente (5 à 15% des élèves).

Techniquement ils sont au-dessus de nos attentes, on accentue donc le développement de la notion de partenariat et de coopération, qui sont par expérience très souvent sous développés chez ces enfants (souvent à cause du tennis justement, qui est un sport individuel)

Il se peut aussi que ces derniers s'ennuient car les exercices sont trop faciles. En général nous donnons un rôle à ces élèves (si bien sûr ils n'ont pas d'autres enfants à leur niveau) : professeur. Ces derniers sont invités à encadrer et essayer de mettre en réussite un autre élève qui a lui des difficultés moteur ou de compréhension : on favorise le « vivre ensemble », et on développe sa capacité à jouer un rôle dans un groupe plutôt que la motricité ou la technique, qui sont déjà bien acquis chez lui. Notre mission ne va pas être de le faire progresser techniquement (il y a les clubs de tennis pour ça, avec des cours plus longs, plus réguliers et du matériel plus adapté) mais de le faire progresser dans les autres domaines.

Ceci dit, ces élèves sont minoritaires. L'intérêt collectif prévaut et jusqu'à présent aucun enfant n'est venu se plaindre.

Je précise que le cycle tennis ne dure que 8 séances. L'enfant va donc développer ces capacités pendant 8 semaines, puis passer à un autre sport ou son rôle va changer puisqu'il n'aura pas les mêmes objectifs, ni les mêmes capacités qu'au tennis.

J'ai aussi l'impression que les enfants sont vraiment ravis de faire un cycle tennis chaque année. Depuis ces 5 ou 6 dernières années je les

vois heureux de reprendre.

Une des missions les plus importantes de l'éducateur sportif est de donner le goût du sport, par le jeu, et avec des exercices ludiques.

Je pense qu'il serait dommage de se priver d'un sport aussi complet et qui fait l'unanimité auprès des élèves. »

Enquête auprès des élèves : réalisée par la Directrice Mme LEROUX en novembre 2020 suite au CE

Nombre d'élèves interrogés : 175 = ceux qui ont pratiqué les jeux de raquettes l'année précédente

Pourcentage d'élèves ayant répondu par la négative : 3, 42 %

Si l'enquête avait été réalisée sur l'ensemble des élèves de l'école = 260 ; le pourcentage de réponses négatives aurait été inférieur.

Conclusion : les séances de jeux de raquettes seront reconduites l'an prochain.

NB : Les jeux d'opposition et le Handball n'ont pas pu être mis en place pour cause de COVID. Des séances d'Echecs et de ZUMBA ont été organisés pour les cycles 2 et 3 financées par l'APE, la Mairie et l'Ecole. Echecs dans chaque classe et ZUMBA en extérieur.

L'APE précise que ce sont plutôt les enfants de CM1/2 qui sont lassés du tennis, Mmes DIBOUES et CALAFAT précisent que les enfants de CM1 sont ravis du tennis.

6)Projet d'école

Un nouveau Projet d'Ecole 2020/2024 a été rédigé intitulé « Ambition 2024 ».

Il a été validé par Mme RAYSSAC/IEN au mois de décembre.

Les axes principaux sont :

AXE 1 : Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain

Action : Elections au conseil municipal des jeunes

AXE 2 : Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite

Action : Développer les pratiques de classe qui favorisent les apprentissages, le développement de l'estime de soi et l'ambition principalement en lecture.

AXE 3 : Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale

Action : Respecter autrui et Sensibiliser les jeunes à leur environnement

AXE 4 - Favoriser le développement professionnel de tous les personnels : un enjeu de réussite et d'épanouissement

Action : Formation des personnels enseignants et concerne plutôt l'Inspection.

Nombreuses statistiques en préambule concernant l'évolution des effectifs, y compris pendant la période de confinement COVID de l'année scolaire précédente, les évaluations nationales CP/CE1, etc... validées par l'Inspectrice.

7)Evaluations :

CP de début d'année scolaire et point d'étape du mois de février effectuées.

Les résultats sont globalement supérieurs à la moyenne de la circonscription en français et en mathématiques.

Les résultats ainsi que les livrets ont été diffusés en liaison avec le LSU.

Septembre 2018 : CP / CE1et 6^{ème}

Dans le courant du mois de septembre, les acquis des élèves entrant au CP et au CE1 sont évalués dans le cadre d'une **évaluation diagnostique nationale** en français et en maths. Il s'agit d'une évaluation passée **par tous les élèves qui entrent au CP et au CE1, dans toutes les écoles de France.**

Point d'étape CP :

Evaluations nationales effectuées fin janvier cette année.

Les évaluations de 6^{ème}. En 6ème, passation en novembre d'une évaluation en français et maths sur support numérique.

Livret d'évaluation ou LSU

Le livret a été transmis aux parents fin janvier sous format papier.

Sauf pour les CP transmis début février avec les résultats des évaluations « Point d'étape CP ».

Il sera de nouveau diffusé fin juin sous version papier.

LSU, sous format papier, sera diffusé fin juin pour signatures enseignants/parents (sous format numérique, les signatures sont plus complexes à mettre en place).

8) Campagne d'inscriptions CP et nouveaux arrivants :

La campagne a déjà débuté et se poursuivra jusqu'à la rentrée de septembre 2021.

➤ **Inscriptions des nouveaux CP et nouveaux arrivants : démarche**

- Dossier à remplir en ligne sur site de la Mairie
- Attestation en Mairie faite à la suite de la réception du dossier
- Récupération du dossier par l'école
- **Pas d'inscription dans l'enceinte de l'école pour cause de COVID**

➤ **ATTENTION :**

➤ **Protocole réinscription des élèves du CE1 au CM2 uniquement en Mairie pour activités périscolaires**

→ **2 actions importantes à mener**

1) Mises à jour sur le PORTAIL MAIRIE pour toutes activités périscolaires :

<https://regiescolairelerouret.portail-familles.net/>

- Des adresses
- Numéros de téléphone
- **Vaccinations**
- **Toutes données personnelles modifiées pendant l'année**
- **Fiche de renseignements**

2) Fiche de renseignements et de réinscription Ecole « Education Nationale » distribuée par l'Ecole et à rendre à l'Ecole Elémentaire du ROURET

Les données doivent être exactes car ces fiches sont référencées dans les classeurs pour APPELS D'URGENCE.

Tout changement de situation ou de téléphone en fin d'année scolaire en ce qui concerne la rentrée 2021 doit être immédiatement signalé par l'intermédiaire du cahier de liaison.

9) Budget 2021

Le budget reste inchangé pour 10 classes.

La Mairie a eu des dépenses supplémentaires pour cause du COVID afin d'assurer l'hygiène demandé par les différents protocoles.

La Mairie reste attentive à maintenir un budget favorable aux Rouretans.

En ce qui concerne le point "Papier toilettes" soulevé au Conseil de Novembre 2020, il semble que les sanitaires du fond aient, en effet, été oubliés ; le problème est désormais résolu pour les distributeurs concernés.

10) Sécurité :

PPMS Risques majeurs : Exercices (déjà cité au cours du 1^{er} CE)

- Incendie 1 le jeudi 17 septembre 2020
- Incendie 2 le jeudi 4 février 2020
- Séisme le jeudi 24 septembre 2020
- Tempête le jeudi 8 octobre 2020
- Accident industriel le jeudi 19 novembre 2020
- Inondation le jeudi 3 décembre 2020

PPMS Alerte Intrusion : Exercice le lundi 9 novembre 2020

Création d'un groupe WhatsApp PPMS LE ROURET à l'initiative du Policier Municipal et comprenant :

- Les Policiers Municipaux du ROURET
- Les responsables Mairie des Ecoles
- Les directrices des Ecoles Maternelles et Élémentaires
- Les responsables du Collège du ROURET
- Les enseignantes et personnels des Ecoles Maternelles et Élémentaires du ROURET

11)Carnaval

La prise de photos organisée par l'APE s'est bien passée. Les enfants ont bénéficié d'une animation sous la forme de 3 séances de ZUMBA en extérieur avec la professeure. Chaque groupe étant constitué par les classes des enfants en groupe récréation.

Les photos ont été prises :

- Individuellement

Animations et spectacles de fin d'année : Pas d'animations prévues pour cause de COVID

12)Questions diverses

- **Prochain Conseil d'Ecole : le jeudi 10 juin 2021**
- **Pont de l'Ascension cette année : vendredi 14 mai 2021 non travaillé.**
- **Site de l'école : <https://ecole.ac-nice.fr/valbonne/elemrouret/>**

Le site internet est réouvert et comprend des informations concernant :

L'administratif : inscriptions, règlement ...

Comptes-rendus de Conseils d'Ecole

Fin du Conseil d'Ecole : 20h00

Fait à LE ROURET , le 22 mars 2021

La Présidente
du Conseil d'Ecole :

LEROUX I.

La Secrétaire de séance :

Mme PERROT Laetitia